

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-450-A - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE SYNDICALE SPÉCIALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....22 mai 2002
Heure..... 13 h 45
LieuSALON DES PERSONNELS

PRÉSENCES: 147 personnes ont signé la feuille des présences.

OUVERTURE: L'assemblée est ouverte à 14 h 15

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE

Robert Arpin proposé par Robert Thibault accepte
Robert Arpin est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 17

Que l'ordre du jour soit le suivant

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux 5 juin 2001, 1^{er} et 22 novembre 2001 et 27 mars 2002
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Finances du SPECA
 - a) Bilan financier 2000-2201
 - b) Demandes d'appui aux luttes
 - c) Élection des vérificateurs pour 2001-2002
 - d) Prévisions budgétaires 2002-2003
7. Conseil exécutif du SPECA
 - a) Bilan de l'exécutif sortant 2001-2002
 - b) Élection pour 2002-2003
8. Comité des relations du travail
 - a) Bilan des enseignant-es du comité des relations du travail pour 2001-2002
 - b) Élection pour 2002-2003
9. Commission des études
 - a) Bilan des enseignant-es de la Commission des études pour 2001-2002
 - b) Élection de représentant-es
10. Comité santé et sécurité
 - a) Bilan des enseignant-es du comité santé et sécurité pour 2001-2002
 - b) Élection pour 2002-2003
11. Comité de perfectionnement
 - a) Bilan des enseignant-es du comité de perfectionnement pour 2001-2002
 - b) Décisions à prendre
 - c) Nomination des enseignant-es pour 2002-2003
12. Élection à la présidence des élections pour 2002-2003

13. Consultation FNEEQ sur la stratégie à adopter suite au «rejet de la proposition de prolongation de la convention collective»
14. Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
15. Hommage à nos retraité-es
16. Varia

Proposée par Guy Berland
Appuyée par Nabil Bahouth

Amendement

Que l'on biffe le point 5 «Informations», que l'on insère au point 12 «Plan d'aide à la réussite» et que l'on décale les autres points.

Proposé par Annette Gélinas
Appuyé par Alain Long
Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour amendé se lit comme suit:

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 5 juin 2001, 1^{er} et 22 novembre 2001 et 27 mars 2002
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Finances du SPECA
 - a) Bilan financier 2000-2201
 - b) Demandes d'appui aux luttes
 - c) Élection des vérificateurs pour 2001-2002
 - d) Prévisions budgétaires 2002-2003
6. Conseil exécutif du SPECA
 - a) Bilan de l'exécutif sortant 2001-2002
 - b) Élection pour 2002-2003
7. Comité des relations du travail
 - a) Bilan des enseignant-es du comité des relations du travail pour 2001-2002
 - b) Élection pour 2002-2003
8. Commission des études
 - a) Bilan des enseignant-es de la Commission des études pour 2001-2002
 - b) Élection de représentant-es
9. Comité santé et sécurité
 - a) Bilan des enseignant-es du comité santé et sécurité pour 2001-2002
 - c) Élection pour 2002-2003
10. Comité de perfectionnement
 - a) Bilan des enseignant-es du comité de perfectionnement pour 2001-2002
 - b) Décisions à prendre
 - c) Nomination des enseignant-es pour 2002-2003
11. Élection à la présidence des élections pour 2002-2003
12. Plan de la réussite scolaire
13. Consultation FNEEQ sur la stratégie à adopter suite au «rejet de la proposition de prolongation de la convention collective»
14. Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
15. Hommage à nos retraité-es
16. Varia

Adoptée à l'unanimité

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 JUIN 2001, 1^{ER} ET 22 NOVEMBRE 2001 ET 27 MARS 2002**

Recommandation 18

Que les procès-verbaux des réunions des assemblées syndicales du SPECA tenues les 5 juin 2001, 1^{er} et 22 novembre 2001 et 27 mars 2002 soient adoptés tels que rédigés.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Guy Racine
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 19

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les nouveaux membres ayant adhéré au SPECA depuis le 27 mars 2002 et dont les noms suivent : Line Bouchard (infographie), Chinlee Choo-Foo (anglais), Christiane Cousineau (mathématiques), Yoland Paré (graphisme), Chantal Racine (biologie et biotechnologies), Melvin Shantz (anglais), Todd Stone (anglais) et Lise Vallée (mathématiques).

Proposée par Nabil Bahouth
Appuyée par Luc Cloutier
Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES DU SPECA

a) Bilan financier 2000-2001

Yves Coutu présente l'état des revenus et dépenses du SPECA pour la période du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001 de même que le rapport des vérificateurs.

Recommandation 20

Que l'assemblée syndicale accepte le bilan financier du SPECA pour 2000-2001 et le rapport des vérificateurs contenus dans le document «État des revenus et dépenses du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001».

Proposée par Christian Contant
Appuyée par Jacques Dion
Adoptée à l'unanimité

b) Demandes d'appui aux luttes

Recommandation 21

Que l'exécutif soit autorisé à dépasser le montant maximal mensuel par lutte durant l'été pour le solde de la cote P-8 du budget 2001-2002 dans la mesure où la nature des luttes appuyées lui semblera le justifier.

Proposée par Guy Berland
Appuyée par Louise Desforges
Adoptée à l'unanimité

c) Élection des vérificateurs pour 2001-2002

Pierre Jodoin	proposé Paule Mauffette	refuse
Jacques Dion	proposé par Pierre Jodoin	accepte
Nabil Bahouth	proposé par Annette Gélinas	accepte

Seulement deux candidats acceptent leur mise en candidature. Les candidats sont donc élus par acclamation.

d) Prévisions budgétaires 2002-2003

Yves Coutu expose les prévisions budgétaires du SPECA pour 2002-2003.

Recommandation 22

Que l'assemblée syndicale accepte les prévisions budgétaires du SPECA pour 2002-2003 telles que présentées dans le document «Prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003».

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Michel Desmarais
Adoptée à l'unanimité

6. CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA

a) Bilan de l'exécutif sortant 2001-2002

Annette Gélinas, Jean Trudelle et Alain Long présentent le bilan des membres du Conseil exécutif 2001-2002.

Recommandation 23

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan du Conseil exécutif du SPECA pour 2001-2002 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2001-2002».

Proposée par Luc Cloutier
Appuyée par Robert Thibault
Adoptée à l'unanimité

Une motion de félicitations est adressée aux membres de l'exécutif sortant.

b) Élection pour 2002-2003

La présidente des élections, Paule Mauffette, annonce à l'assemblée que toutes les candidatures ont été reçues dans les délais prévus, que les candidat-es de même que les personnes les ayant proposés et secondés sont tous des membres en règle du SPECA et que tous les postes sont comblés par acclamation.

À LA PRÉSIDENTE:

Annette Gélinas

Proposée par Jean Mongeon

Secondée par Dominique Lussier

Secondée par Alain Long

SEULE CANDIDATURE RECUE, DONC LA CANDIDATE EST ÉLUE

À LA VICE-PRÉSIDENTE

Jean Trudelle

Proposé par Jean Mongeon

Secondé par Chantal Lavoie

Secondé par Yves Coutu

SEULE CANDIDATURE RECUE, DONC LE CANDIDAT EST ÉLU

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Alain Long

Proposé par Eric Athlan

Secondé par Yves Coutu

Secondé par Maryse Manseau

SEULE CANDIDATURE RECUE, DONC LE CANDIDAT EST ÉLU

AU POSTE DE TRÉSORIER

Yves Coutu

Proposé par Annette Gélinas

Secondé par Dominique Lussier

Secondé par Alain Long

SEULE CANDIDATURE RECUE, DONC LE CANDIDAT EST ÉLU

AUX POSTES DE DIRECTEURS-TRICES (5 postes à combler):

CANDIDAT:

Philippe Boudreau

Proposé par Annette Gélinas
Secondé par Nabil Bahouth
Secondé par André Vincent

CANDIDATE:
Proposée par Alain Deschamps
Secondée par Guy Racine
Secondée par Geneviève Bergeron

Diane Labarre

CANDIDATE:
Proposée par Guy Racine
Secondée par Alain Deschamps
Secondée par Marie Migneron

Dominique Lussier

CANDIDATE:
Proposée par André Vincent
Secondée par Philippe Boudreau
Secondée par Pierre Attalah

Nathalie Roussin

CANDIDAT:
Proposé par Yves Coutu
Secondé par Annette Gélinas
Secondé par Philippe Boudreau

André Vincent

AUCUNE AUTRE CANDIDATURE REÇUE, LES CANDIDAT-ES SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION

7. COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

a) Bilan des enseignant-es du comité des relations du travail pour 2001-2002

Annette Gélinas présente le bilan que l'équipe des enseignant-es du C.R.T. 2001-2002 soumet à l'assemblée syndicale.

Recommandation 24

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan de l'équipe des enseignant-es du C.R.T. pour 2001-2002 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2001-2002».

Proposée par Pierre Jodoin
Appuyée par Guy Berland
Adoptée à l'unanimité

Une motion de félicitations est adressée aux enseignant-es membres du comité des relations du travail.

b) Élection pour 2002-2003

Un délégué régulier et un délégué substitut doivent être élus par l'assemblée.

Robert Thibault	proposé par Nabil Bahouth	accepte
Robert St-Amour	proposé par Robert Thibault	accepte

Les deux candidats acceptent et sont élus par acclamation.

8. COMMISSION DES ÉTUDES

a) Bilan des enseignant-es de la Commission des études pour 2001-2002

Alain Long présente le bilan de l'équipe des enseignant-es à la Commission des études pour 2001-2002.

Recommandation 25

Que l'assemblée syndicale reçoive le rapport de l'équipe des enseignant-es de la Commission des études pour 2000-2001 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2000-2001».

Proposée par Sylvain Beausoleil

Appuyée par Robert St-Amour

Adoptée à l'unanimité

Une motion de félicitations est adressée aux enseignant-es membres de la Commission des études.

b) Élection 2002-2003

Louise Forget est proposée par Richard Patry pour la famille Sciences humaines accepte

Louise Forget est élue par acclamation représentante de la famille Sciences humaines pour 2002-2005

Jean-François Dubuc est proposé par Alain Long pour la famille Techniques physiques accepte

Jean-François Dubuc est élu par acclamation représentant de la famille Techniques physiques pour 2002-2005

Nancy Bouchard est proposée par Luc Cloutier pour la famille Techniques de la santé accepte

Nancy Bouchard est élue par acclamation représentante de la famille Techniques de la santé pour 2002-2005

André Vincent est proposé par Alain Long représentant toute provenance pour 2002-2003 accepte

Philippe Boudreau est proposé par Jean Trudelle représentant toute provenance pour 2002-2003 accepte

André Vincent et Philippe Boudreau sont élus par acclamation représentants toute provenance pour 2002-2003

9. COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

a) Bilan des enseignant-es du comité santé et sécurité au travail pour 2001-2002

Yves Coutu présente le bilan de l'équipe des enseignant-es 2001-2002 du comité santé et sécurité au travail.

Recommandation 26

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan de l'équipe des enseignant-es du comité santé et sécurité au travail pour 2001-2002 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2001-2002».

Proposée par Annette Gélinas

Appuyée par Robert St-Amour

Adoptée à l'unanimité

Une motion de félicitations est adressée aux enseignant-es membres du comité santé et sécurité au travail.

b) Élection pour 2002-2003

Recommandation 27

Que l'équipe des enseignant-es au comité de santé et sécurité au travail soit reconduite pour 2002-2003:

Chantal Asselin, Hélène Forest, Jean-François Dorval et Francine Brown.

Proposée par Yves Coutu

Appuyée par Robert St-Amour

Adoptée à l'unanimité

10. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

a) Bilan des enseignant-es du comité de perfectionnement pour 2001-2002

Diane Labarre fait lecture du bilan des enseignant-es du comité de perfectionnement pour 2001-2002.

Recommandation 28

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan de l'équipe des enseignant-es du comité de perfectionnement pour 2001-2002 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2001-2002».

Proposée par Louise Forget

Appuyée par Benoît Lussier

Adoptée à l'unanimité

b) Décision à prendre

Le comité de perfectionnement, par l'entremise de Diane Labarre, présente à l'assemblée son analyse concernant les ajustements à faire à nos modalités de remboursement à partir de 2002-2003.

Recommandation 29

Pour qu'une enseignante ou un enseignant puisse bénéficier d'un remboursement de ses frais de scolarité lorsqu'il n'est pas à l'emploi du collège Ahuntsic (mais disponible pour travailler), il faut :

- que l'enseignant-e n'ait pas d'équivalent en rémunération d'un temps complet à l'extérieur du collège;
- que l'enseignant-e ait un minimum de deux ans d'ancienneté à partir du moment où il formule sa demande;
- que l'enseignant-e n'ait pas été autrement remboursé;
- que le remboursement se fasse à partir des surplus budgétaires de l'année précédente, le cas échéant, pour un maximum de 4000\$ pour l'ensemble des demandes;
- qu'un maximum de 250\$ par session soit alloué pour chaque enseignant-e désireux de se prévaloir de cette disposition (remboursé à 80%);
- que si l'ensemble des demandes dépasse le montant disponible, le comité de perfectionnement se réserve le droit d'évaluer chaque demande.

Proposée par Diane Labarre

Appuyée par Nathalie Roussin

Adoptée à l'unanimité

Une motion de félicitations est adressée aux enseignant-es membres du comité de perfectionnement.

c) Nomination des membres pour 2002-2003

Recommandation 30

Que mandat soit donné à l'exécutif de désigner les enseignant-es membres du comité de perfectionnement pour l'année scolaire 2002-2003 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée syndicale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Jean Mongeon

Appuyée par Dominique Douville

Adoptée à l'unanimité

11. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS POUR 2002-2003

Paule Mauffette

proposée par François Journault

accepte

Paule Mauffette est élue par acclamation présidente des élections pour 2002-2003

12. PLAN D'AIDE À LA RÉUSSITE

Annette Gélinas et Alain Long présentent à l'assemblée syndicale, l'état de nos négociations avec le Collège concernant l'utilisation des ressources générées par l'annexe F-137 du Conseil du trésor et à leur utilisation au niveau local.

Recommandation 31

Considérant la lettre d'entente intervenue entre le Collège et le SPECA relativement à l'application du Plan de la réussite scolaire, signée par les parties le 11 novembre 2001;

considérant la volonté du Collège de limiter à 450 000\$ les ressources applicables dans le cadre de cette entente pour 2002-2003 alors que le Ministère versera au Collège un total de 641 700\$, pour la même période, dans le cadre de l'Annexe F-137 sur le financement des plans institutionnels de réussite;

considérant la disposition spécifique de cette entente traitant des budgets et qui s'énonce ainsi: «*les parties conviennent que l'entente se réalise dans le cadre d'un budget triennal établi par le Collège après consultation de la Commission des études*»;

considérant que l'assemblée syndicale demeure convaincue que l'aide à la réussite passe essentiellement par le rapport enseignant-élève;

il est proposé:

1. Que l'assemblée syndicale du SPECA exige que la lettre d'entente intervenue avec le Collège soit respectée, dans la mesure où son non respect constituerait un précédent dangereux.
2. Que l'assemblée syndicale mandate les professeurs membres de la Commission des études pour mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion la question du budget alloué à l'aide à la réussite.
3. Qu'ils aient mandat de défendre que la somme totale pour l'aide à la réussite acheminée par le Conseil du trésor au Collège aille au plan de la réussite scolaire, somme à laquelle devra s'ajouter tous les surplus des années 2000-2001 et 2001-2002.
4. Que d'ici confirmation de l'accord du Collège avec la proposition soumise par les professeurs à la Commission des études, il n'y ait aucun accord relatif à l'octroi de projets originant d'autres groupes que celui des enseignants.
5. Que la négociation de cette lettre d'entente soit reprise avec le Collège, que rapport soit fait à l'assemblée syndicale avant le prochain appel de projets, et qu'aucun projet ne soit soumis par les enseignants et les départements avant décision de cette assemblée.
6. Que les projets déjà octroyés pour la session automne 2002 se déroulent tel que prévu.

Proposée par Sylvain Beausoleil

Appuyée par Robert Thibault

Adopté à l'unanimité

13. CONSULTATION FNEEQ SUR LA STRATÉGIE À ADOPTER SUITE AU «REJET DE LA PROPOSITION DE PROLONGATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE»

Annette Gélinas présente à l'assemblée l'état du dossier «négociation» suite aux décisions prises par le regroupement cégep au cours des dernières semaines.

Recommandation 32

Considérant que l'analyse générale de la conjoncture politique n'a pas changé depuis l'offre gouvernementale de prolongation;

considérant que la CSQ vient d'obtenir un règlement sur l'équité salariale qui, dans les faits, peut représenter

jusqu'à 11% d'augmentation pour ses membres;

considérant qu'aux fins de la loi sur l'équité salariale les enseignant-es de cégep sont considérés comme un groupe mixte et que, de ce fait, il importe que nous amorcions le plus rapidement possible la négociation, de manière à obtenir notamment de nécessaires ajustements à nos échelles salariales, découlant dudit gain;

considérant que les conséquences d'un refus de se prononcer pourraient être plus néfastes, pour le SPECA, qu'une réaffirmation claire de ses positions;

il est proposé que l'assemblée syndicale du SPECA adopte la proposition suivante en provenance du regroupement cégep :

Que la réunion du regroupement cégep:

- *mandate ses représentantes et ses représentants sur la base des résultats de la consultation consignés au procès-verbal de la réunion du 11 avril dernier, de ne pas signer l'entente de prolongation du 26 février 2002;*
- *déclare sa solidarité la plus complète avec les autres composantes de la CSN qui ont choisi de s'inscrire dans une entente de prolongation des conventions collectives et s'engage à appuyer leur lutte pour l'équité salariale comme partie intégrante du combat de la CSN pour les femmes;*
- *mandate ses représentantes et ses représentants afin de définir une stratégie de négociation et de mobilisation:*
 - *sur les demandes sectorielles;*
 - *sur les salaires de la première année de la convention collective;*
 - *sur la valorisation de la rémunération de la profession enseignante basée sur les principes mis de l'avant par le regroupement;*

et ce, de façon à engager les négociations le plus tôt possible à l'automne.

**Proposée par Philippe Boudreau
Appuyée par Christian Contant
Adoptée à l'unanimité**

Recommandation 33

Considérant que la position prise le 18 avril dernier risque fortement de miner la solidarité du regroupement cégep et ce, avant même que les négociations soient entamées;

considérant que la nouvelle consultation peut poser de sérieux problèmes d'interprétation;

considérant que cette nouvelle consultation met en lumière une importante lacune dans l'utilisation de la règle de la double majorité;

il est proposé :

Que l'assemblée syndicale du SPECA dénonce la décision du regroupement cégep de refaire une consultation, dans les termes retenus.

Proposée par Louise Forget
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

14. POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Alain Long présente les modifications suggérées par les enseignant-es de la Commission des études concernant la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

Recommandation 34

Considérant le nouveau libellé de l'article 5.08.1 proposé par le comité PIÉA de la Commission des études et

la consultation menée sur ce nouveau libellé par la C.É. auprès des départements du collège;

considérant les résultats de cette consultation;

Considérant que dans la PIEA actuelle, l'article 5.08.1 garantit que sous aucune considération on ne peut exiger de la part d'un enseignant ou d'une enseignante qu'il ou elle accorde une reprise;

il est proposé :

Que l'assemblée syndicale mandate ses représentants-es à la Commission des études et au comité des relations du travail afin qu'ils obtiennent toutes les garanties nécessaires afin que – advenant le retrait de toute référence à la reprise dans la PIEA – cela ne puisse en aucun cas avoir pour effet d'autoriser un représentant du Collège à exiger d'un professeur qu'il accorde une reprise à un élève.

Que les représentants de l'assemblée à la Commission des études attendent d'avoir obtenu cette garantie avant de donner leur aval à toute modification de l'article 5.08.1.

Proposée par Denise Pleau
Appuyée par Dominique Douville
Adoptée à l'unanimité

15. **HOMMAGE À NOS RETRAITÉ-ES**

Les membres du SPECA profitent de la dernière assemblée syndicale de l'année pour rendre hommage aux enseignantes et enseignants qui ont pris leur retraite cette année et pour leur offrir un cadeau.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17h 10.

Adopté le : _____

présidente

secrétaire